

## Service de garde « Le Caméléon »

### « Déjeuner et jeux de la maison »

L'équipe du service de garde « Le Caméléon » vous invite à venir déjeuner avec les éducatrices et faire du cocooning. C'est ce que vous ferez en passant la journée en pyjama et en participant à plusieurs activités telles que :

Fabriquer des tentes	Boire du chocolat chaud avec des guimauves
Écouter de la musique	Raconter et dessiner tes vacances de Noël
Se dégourdir au gymnase	S'amuser avec un nouveau jeu de la maison (aucun jeux électroniques)
Coiffer et se faire coiffer	Faire une manucure, une pédicure et/ou un massage
Se dégourdir au gymnase	Déjeuner en pyjama avec les éducatrices

Date : **Lundi le 8 janvier 2018**

Endroit : **Service de garde**

Arrivée des enfants au service de garde : **au plus tard 8h15**

Frais de garde : **16,30\$**

Coût de l'activité : **3,00\$**



Besoins des enfants : **Lunch + Pyjama + Brosse à cheveux**

**Une tasse de café (250 ml) + une couverture, une doudou ou un drap de la maison**

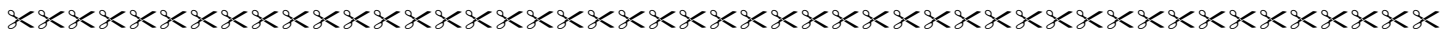
**Jeux de la maison (jeux de société, poupées, voitures, etc.) Aucun jeux électroniques.**

**S.V.P. Remettre le coupon-réponse au plus tard le 15 décembre 2017**

Si le ratio maximum est atteint, un élève sera refusé si le coupon-réponse a été reçu après la date limite. Lorsqu'une absence à une journée pédagogique n'est pas signalée au moins dix (10) jours ouvrables avant son déroulement, les dépenses encourues (frais de garde de 16,30 \$, frais d'activités, salaires excédentaires) pourront être facturées. Merci de votre habituelle collaboration,

Valérie Mc Kenna

Technicienne responsable du service de garde



**Coupon-réponse à remettre au plus tard le 15 décembre 2017**

OUI, mon enfant participera à l'activité **Déjeuner et jeux de la maison** du 8 janvier 2018.

Le coût de cette journée pédagogique vous sera facturé sur votre état de compte du mois de janvier 2018.

Nom(s) de(s) l'enfant(s): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_